



Identité.
Vitalité.
Transformation.

Nous le rendons possible, ensemble !

3e Assemblée Internationale de la Mission Éducative Lasallienne

FICHE D'INFORMATION POUR LE
46E CHAPITRE GÉNÉRAL



Frères des
Ecoles
Chrétiennes

La  Salle



Institut des Frères des Écoles Chrésiennes
CIAMEL - Le Conseil International de l'Association et de la
Mission Éducative Lasallienne

**III^{ème} Assemblée Internationale de la Mission
Éducative Lasallienne**

Rapport au 46^e Chapitre général
30 avril 2022

Service Communication et Technologie



1.

Présentation

Conformément au Directoire de l'Institut (n° 8), le Frère Supérieur Général et le Conseil International pour l'Association et la Mission Educative Lasallienne (CIAMEL) ont convoqué pour la troisième fois l'Assemblée Internationale de la Mission Éducative Lasallienne en 2020, avec pour thèmes Identité, Vitalité et Transformation et pour devise « Ensemble, nous rendons cela possible ». Après plusieurs ajustements dus à la pandémie, elle se déroule en deux phases : une phase virtuelle du 10 novembre 2021 au 1er avril 2022 et une phase présentielle du 28 octobre au 4 novembre 2022.

La première phase de la 3e Assemblée Internationale pour la Mission Educative Lasallienne (AIMEL) a été une expérience de participation très enrichissante, pleine d'enthousiasme et porteuse d'espoir, qui a suscité une importante attente dans le monde lasallien.

Lors de l'Assemblée, nous avons pu constater une fois de plus le profond engagement des Lasalliens dans la Mission. La large représentation de toutes les Régions et Districts et de tous les profils de la famille lasallienne est un signe de la nouvelle réalité comme Frères et laïcs, hommes et femmes, jeunes et adultes.

Les Délégués de la 3e AIMEL ont de grandes attentes quant aux réactions et à la réponse que le 46e Chapitre Général aura aux neuf Propositions qui ont été envoyées.

Bien que certaines des propositions de la 3e AIMEL abordent des questions qui ont déjà été abordées dans le passé, elles visent essentiellement à apporter un renouveau à l'Institut et sont conçues dans une perspective d'innovation :

- D'abord, parce qu'elles sont le résultat d'un vaste processus participatif et qu'elles ont été élaborées conjointement par des lasalliens engagés, sans distinction entre Frères et laïcs.
- Ensuite, parce qu'ils sont situés dans des contextes différents et en tiennent compte, et ils ont les yeux tournés vers l'avenir de la Mission.

En outre, nous devons encore attendre la conception et l'approbation des lignes d'action de la deuxième phase, où nous pourrions trouver les applications concrètes des propositions et, par conséquent, la nouveauté des propositions se révélera davantage.

Les propositions de la 3e AIMEL ont un sens aigu de l'urgence. elles portent la conviction qu'une transformation des structures, fidèle au charisme, doit être réalisée avec courage et audace à court terme, afin d'assurer la continuité de la Mission éducative lasallienne et de la Communauté qui la soutient.

L'Assemblée demande au Chapitre général non seulement d'approuver et de ratifier les Propositions, mais aussi que les Frères Capitulants soient capables de promouvoir et de poursuivre le développement du processus permettant de continuer la mise en œuvre des propositions de la 3e AIMEL et de ses lignes d'action de manière conjointe et collaborative, en intégrant Frères et Laïcs, ainsi que les structures correspondantes. Un processus qui permettra de prendre et d'appliquer à court terme les dé-

cisions nécessaires pour l'Institut qui garantiront l'avenir de la Mission éducative lasallienne.

Dieu a voulu que vous soyez les Frères Capitulants de ce 46ème Chapitre Général et a placé entre vos mains, avec confiance, une grave responsabilité pour garantir la continuité de la Mission et de la Communauté Lasallienne. Aujourd'hui plus que jamais,



**Identité.
Vitalité.
Transformation.**

2.

Résumé des propositions

l'avenir dépend des décisions que vous prendrez avec audace et courage lors de ce chapitre.

Ce rapport comprend les propositions approuvées de la 3e AIMEL en texte intégral. Une synthèse est présentée ci-dessous afin de faciliter une vision globale des thèmes qui y sont inclus. Les propositions concernent deux domaines majeurs du réseau lasallien dans le monde :

A. Le renforcement, la réorganisation et la promotion de la communauté lasallienne dans le monde.

1. Par la création de nouveaux modèles de gouvernance et de financement conformes aux nouvelles conditions dans lesquelles nous vivons et qui garantissent la durabilité.
 - Aux différents niveaux organisationnels de l'Institut, avec la reconnaissance de la diversité, avec un leadership participatif et une gestion collégiale, par des

profils appropriés parmi tous les Lasalliens - Frères et Laïcs. Ils intègrent la création d'entités juridiques dans les pays et la durabilité globale de la mission.

2. En donnant au CIAMEL la capacité d'animer et de suivre la mission et la création d'un réseau mondial engagé dans l'identité, la mission et l'association lasalliennes.
 - Pour relever les défis urgents, encourager la participation de tous et assurer le fonctionnement des nouvelles structures.
3. Par la promotion de la formation et de l'accompagnement de tous les lasalliens, laïcs et frères, avec une vision de l'avenir.
 - Partager des plans de formation et des ressources pour renforcer l'identité, le sentiment d'appartenance, la spiritualité, les relations fraternelles et le sens de la communauté pour le service éducatif des pauvres.
4. Par le renforcement des structures de l'Association qui consolident les nouveaux modèles de communauté.
 - Poursuivre la création et le développement de communautés intentionnelles qui partagent la mission, la vie, la spiritualité et la foi, afin de favoriser l'appartenance, l'engagement et le partenariat.
5. Par la promotion d'une culture vocationnelle à même de créer des espaces et contextes d'accompagnement et de discernement personnel et communautaires.
 - Des espaces personnels et communautaires ancrés dans le contexte des œuvres qui engagent l'itinéraire vocationnel de chacun dans de nouvelles formes de vie communautaire.

B. L'actualisation des axes de travail de la Mission dans un nouveau contexte glocal¹.

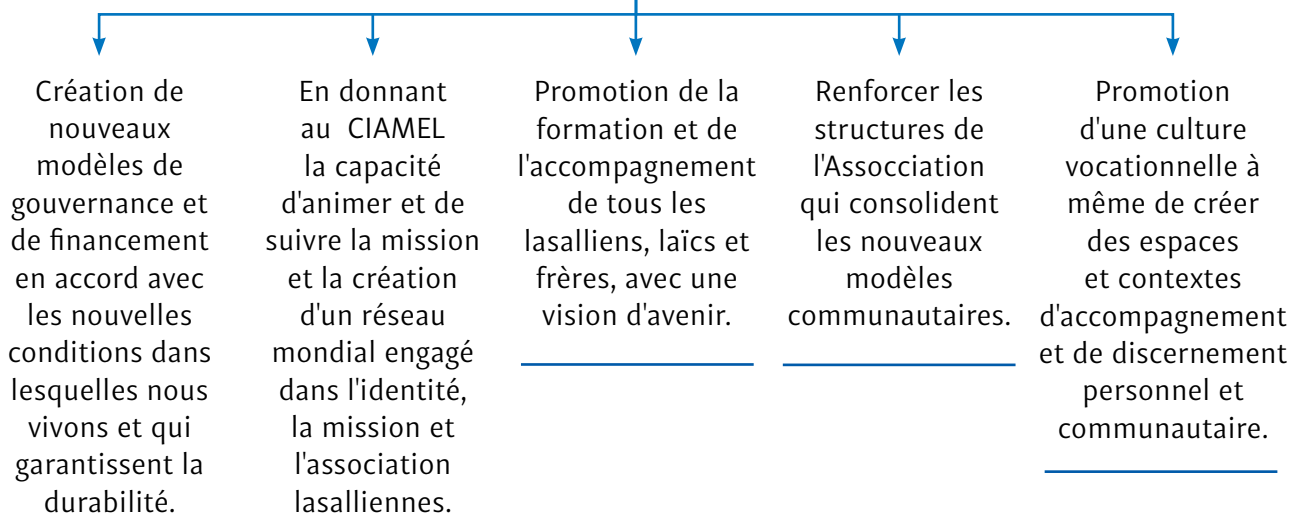
6. Créer des programmes durables pour éradiquer la pauvreté grâce aux principes d'inclusion, de culture de la fraternité et de coresponsabilité.
7. Continuer à centrer l'éducation lasallienne sur l'Évangile, en mettant l'accent sur l'accompagnement spirituel et le dialogue avec des méthodologies innovantes dans un nouveau contexte ouvert à la diversité.
 - Promouvoir l'éducation religieuse, morale, spirituelle et l'intériorité par l'accompagnement et l'attention aux besoins des personnes, avec un témoignage prophétique attentif aux signes des temps et ouvert au dialogue interreligieux dans des communautés qui diffusent la vie.
8. Des communautés éducatives qui favorisent la transformation sociale par le biais d'une citoyenneté critique, d'une responsabilité sociale et d'une écologie intégrale liées aux efforts internationaux visant à rendre au monde sa durabilité.
 - En faveur des plus vulnérables et à travers les valeurs lasalliennes de fraternité, justice, équité et inclusion.
9. L'approfondissement de l'identité lasallienne comme axe du dynamisme de la mission dans les nouveaux contextes locaux.
 - Approfondir la compréhension de l'identité, de son expression dans différents contextes et de son évolution.

¹ Qui met en relation les échelles locales et mondiales, notamment dans le cadre de la mondialisation.

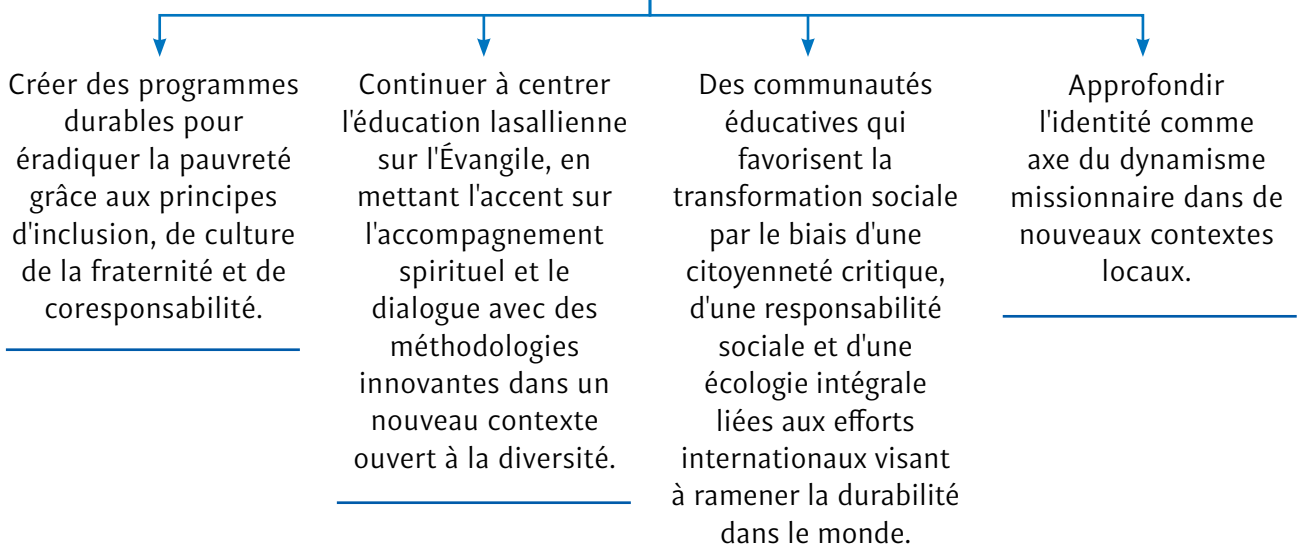
Schéma du contenu des propositions approuvées lors de la 3e AIMEL

3e ASSEMBLÉE INTERNATIONALE DE LA MISSION ÉDUCATIVE LASALLIENNE.

Renforcement, réorganisation et dynamisation de la Communauté Lasallienne dans le Monde



Actualiser les axes de travail de la Mission, dans un nouveau contexte mondial



3.

Le développement processus de la 3e Assemblée Internationale de la Mission Éducative Lasallienne

> 3.1 La planification de la 3e AIMEL et ses ajustements.

Frère Supérieur général, son Conseil et le Conseil International pour l'Association et la Mission Educative Lasallienne (CIAMEL), ont lancé en juillet 2018 l'appel pour l'AIMEL 2020, qui devait se tenir du 4 au 15 mai 2020, en annonçant pour celle-ci les thèmes de *l'Identité, de la Vitalité et de la Transformation* et avec la devise « *Ensemble, nous le rendons possible* ».

Les objectifs de cette Assemblée Internationale sont : « Évaluer la coresponsabilité dans le domaine de l'Association pour la Mission Éducative Lasallienne dans tout l'Institut et identifier les principales tâches pour l'exercice fidèle et authentique de la Mission Lasallienne, afin de proposer au Chapitre Général des lignes directrices pour une action future » (Cf. Directoire Administratif n°8).

La 3e AIMEL a été reprogrammée deux fois en raison de la pandémie, en septembre 2021 et finalement en mars 2022. Cependant, les circonstances ont entraîné la décision de réajuster le calendrier de l'Assemblée et de proposer de la tenir en deux phases, une en ligne avant le Chapitre général et une en présentiel après le 46e Chapitre général.

Ainsi, la 3e AIMEL a été programmée en deux phases :

- La *première phase en mode virtuel*, du 10 novembre 2021 au 1er avril 2022.
- La *deuxième phase en mode présentiel* à Rome du 29 octobre au 4 novembre 2022.

La *première phase en ligne* s'est déroulée sur une période assez longue, en raison des heures limitées de la journée pendant lesquelles tous les délégués peuvent être synchronisés dans une réunion virtuelle. Elle a été menée à travers une série de sessions synchrones et d'activités asynchrones. Bien qu'ils aient dû se lever tôt ou se coucher tard, en raison de la dispersion géographique des fuseaux horaires, les délégués ont été assidus à toutes les activités asynchrones et aux sessions synchrones.



3.2 La préparation de la 3e AIMEL jusqu'à son lancement le 10 novembre 2021.

Les districts et les régions ont désigné leurs délégués et les ont inscrits en mai 2019 comme indiqué dans la lettre de convocation. Les délégués sont 110, répartis de la façon suivante :

- 68 délégués des Districts et Régions,
- 2 de IALU
- 2 des Jeunes Lasalliens
- 10 membres du CIAMEL
- 9 Secrétaires de l'Institut
- 9 Conseillers Généraux, membres de droit
- 5 invités nommés par le Frère Supérieur Général
- 5 invités nommés par le CIAMEL

Le CIAMEL a reçu des notes de tout l'Institut avec des suggestions pour l'AIMEL. Les cinq Régions, à travers différents processus participatifs et en tenant compte des notes envoyées par les Lasalliens de certaines Régions, ont rédigé une proposition pour chacun des thèmes de la 3e AIMEL : Identité, Vitalité et Transformation. Chaque Région a soumis trois propositions.

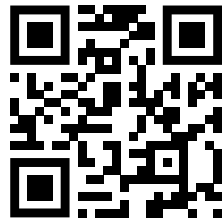
Le CIAMEL a étudié les *15 propositions régionales* et a trouvé une mine d'idées et de contenus. Elle a également relevé des idées similaires, mais réparties différemment dans chaque ensemble de propositions, selon le mode de pensée, la culture et la manière d'interpréter les instructions de travail envoyées par le CIAMEL dans chaque Région.

A partir de l'étude des propositions régionales, le CIAMEL a identifié huit *axes stratégiques*, qui les contiennent tous.

Le processus a consisté à « déconstruire » chaque proposition dans ses idées fondamentales et à les réorganiser en huit axes

stratégiques avec une répartition différente, mais en cherchant à respecter et à préserver les intentions initiales.

Les axes stratégiques sont devenus la nouvelle structure contenant toutes les contributions des cinq Régions de l'Institut distribuées dans un ordre différent. Nous pouvons imaginer ce travail de redistribution des idées ou de déconstruction et reconstruction



des propositions comme une grande matrice dans laquelle les titres des lignes sont les propositions régionales et les titres des colonnes sont les piliers stratégiques. Dans chaque ligne, les idées correspondant à chaque axe stratégique ont été placées dans la colonne correspondante. <https://bit.ly/3xGPwgv>

Afin de rendre le développement des propositions de l'AIMEL et le processus de réflexion plus pertinents et adaptés aux temps actuels, les rapports suivants ont été étudiés et pris en compte: Réflexions sur les documents de l'Institut², les rapports du Conseil Stratégique International, du Secrétariat de la Solidarité et du Développement et l'étude d'impact Covid du Service de Recherche Lasallien. La prise en compte de ces documents a rendu le processus d'examen des propositions plus enrichissant et plus significatif.



3.3 Le développement de l'III AIMEL.

3.3.1 Première phase en ligne

La première phase en ligne de l'AIMEL a eu lieu du 10 novembre 2021 au 1er avril 2022. Elle s'est déroulée en trois étapes :

² Déclaration pour la Mission éducative lasallienne au XXI^e siècle, Itinéraire de formation pour la Mission, Critères d'identité pour la vitalité des œuvres éducatives lasalliennes, Dialogue sur la famille lasallienne

Étape 1. Entrée

Cette étape a consisté en quelques réunions synchrones et plusieurs activités asynchrones, qui ont permis aux délégués de prendre connaissance de documents et de rapports de différents services sur la situation actuelle de l'Association et de la Mission éducative lasallienne et le contexte international. Les documents examinés comprenaient l'évaluation des progrès de la 2e AIMEL au cours des sept dernières années.

Étape 2. Travail

Pour cette étape, les délégués devaient choisir l'axe stratégique auquel ils souhaitaient participer. Pour ce faire, ils ont envoyé au CIAMEL les trois options de leur choix par ordre de priorité, afin que le CIAMEL puisse répartir les groupes de travail multilingues.

La tâche de chaque groupe de travail consistait à examiner les *documents de travail* de l'axe stratégique qui lui correspondait ; à prendre en compte toutes les informations disponibles et les contributions des régions et des services de l'Institut ; et enfin, à rédiger le titre, la description et la justification de la *proposition finale* de leur axe stratégique qui serait finalement présentée au vote lors de la session plénière virtuelle de l'Assemblée.

À cette fin, un *document de travail* a été élaboré, reprenant toutes les idées apportées par les régions. Les délégués ont étudié ce document de travail, ont décidé des idées pour leur proposition et les secrétaires des groupes de travail ont rédigé le projet 1 de la proposition.

Les délégués ont été encouragés à étudier et à apporter leur contribution aux autres axes stratégiques en envoyant des notes aux autres groupes de travail.

Avant les sessions plénières qui ont eu lieu la semaine du 28 mars au 1er avril en mode hybride, chaque délégué a examiné sur la plateforme Google Classroom de l'AIMEL le projet 1 de la proposition de chaque axe stratégique et a envoyé des notes avec des suggestions si cela était jugé nécessaire.

Au vu des notes reçues, les groupes de travail ont apporté les ajustements qu'ils jugeaient appropriés à leur proposition et ont rédigé le projet 2 de la proposition, qui a été présenté aux sessions plénières de la 3e AIMEL, pour être soumis au vote.

Étape 3. Sortie

L'objectif de cette étape était de présenter et de voter les propositions que les groupes de travail ont présentées à tous les délégués de la 3e AIMEL.

Toutes les propositions ont été approuvées lors du premier tour, bien qu'elles aient reçu un bon nombre de suggestions à prendre en compte lors de l'étape suivante pour élaborer les lignes d'action et les objectifs.

3.3.2 Deuxième phase en présentiel

La deuxième phase en présentiel de la 3e AIMEL aura lieu du 29 octobre au 4 novembre 2022, à Rome.

Dans la deuxième phase, les délégués de la 3e AIMEL rédigeront, en suivant la méthodologie proposée par le CIAMEL, les lignes d'action et les objectifs correspondant à chacune des propositions finales approuvées dans la première phase et ratifiées par le 46e Chapitre Général.

> 4. Les propositions de la III AIMEL. Texte complet.

Proposition 1a

TITRE : **DES STRUCTURES DE GOUVERNANCE ET FINANCIÈRES EFFICACES POUR LA DURABILITÉ DE LA MISSION.**

Description :

Assurer l'existence d'un modèle de gouvernance et d'un modèle de viabilité financière qui répondent et soutiennent le style de l'association lasallienne et qui garantissent la vitalité et la continuité de la mission éducative lasallienne.

1. Qu'ils englobent les niveaux de travail mondial, régional, de district, national et des œuvres éducatives.
2. Qu'ils comprennent la création d'entités juridiques reconnues par les lois nationales de chaque pays.
3. Qu'ils reconnaissent la diversité des contextes où La Salle est présente, tout en assumant une vision intégrale de la réalité actuelle de l'Institut.
4. Qu'ils favorisent le leadership et la participation aux décisions des personnes ayant les meilleurs profils pour cette tâche, sans faire de distinction entre laïcs et Frères.
5. Qu'ils encouragent le leadership participatif, la gestion collégiale et maintiennent un équilibre adéquat entre la subsidiarité et le suivi (contrôle) centralisé, la transparence, la responsabilité sur la base d'un code d'éthique et de bonne gouvernance.
6. Qu'ils encouragent la collaboration et le travail en réseau entre les œuvres éducatives, les Districts et les Régions.
7. Qu'ils impliquent la solidarité et la viabilité financière des œuvres éducatives les plus fragiles et la promotion de l'éducation des pauvres ; ainsi que la formation de tous les lasalliens, Frères et Laïcs, et l'attention aux Frères aînés.

Proposition 1b

Description :

Garantir que le CIAMEL soit habilité à réaliser, de manière prophétique, un travail efficace d'animation de la Mission Educative Lasallienne et de l'Association afin de rassembler tous les œuvres éducatives et institutions de l'Institut dans un réseau global engagé dans l'Identité, la Mission et l'Association Lasalliennes.

1. Faire face à la réalité et aux défis urgents que le monde pose à la mission éducative lasallienne, dans le cadre de la *Déclaration sur la Mission Educative Lasallienne* (2020).
2. Encourager la participation de tous les groupes et des sous-réseaux qui composent la Famille Lasallienne, mais surtout des femmes.
3. S'assurer que les conseils de la mission éducative lasallienne et les modèles de gouvernance et de financement et les assemblées de l'association et de la mission fonctionnent efficacement à tous les niveaux : œuvre éducative, pays, District, Région.
4. S'assurer que les Districts et les Régions disposent de stratégies efficaces pour contrôler de manière contextualisée le suivi des orientations, des initiatives et des politiques de l'Institut.
5. Encourager la participation des Lasalliens ayant le profil approprié pour participer aux structures de gouvernance et de prise de décision, sans distinguer s'ils sont Laïcs ou Frères.
6. Que le CIAMEL soit doté d'un personnel exécutif à temps plein qui coopère avec les autres services et secrétariats du Centre de l'Institut dans l'accomplissement du mandat du CIAMEL.

Justification :

- a.** Grâce à la participation de nombreux éducateurs et administrateurs qui soutiennent la Mission éducative, dont beaucoup de laïcs et quelques Frères, le réseau De La Salle dans le monde a une énorme opportunité de contribuer à changer la vie de nombreux enfants, jeunes et adultes. Grâce au mouvement qui a conduit les Frères à partager leur Mission et à promouvoir l'Association, non seulement parmi ses membres, mais maintenant avec beaucoup d'autres, cette Œuvre de Dieu, qui est aussi la nôtre, peut offrir des réponses aux défis les plus pressants de notre temps à travers l'Éducation. (Déclaration de mission éducative lasallienne, 2020).
- b.** Au cours des dernières années, la manière dont cette mission éducative, soutenue principalement par les Frères, a été menée s'est transformée. Avec moins de Frères, il y a plus d'œuvres éducatives et plus d'élèves, grâce aux autres collaborateurs, hommes et femmes.
- c.** Les exigences pressantes de cette Mission, la collaboration enthousiaste des laïcs et les changements dans le contexte mondial ont révélé des signes clairs qu'un changement dans le modèle de gouvernance et dans le modèle de financement est nécessaire et même urgent.
- d.** Une attitude audacieuse est maintenant requise pour répondre avec foi et espérance, dans de nouvelles communautés, comme l'a fait en son temps St Jean Baptiste de La Salle aux appels de l'Esprit et pour réassurer la continuité et la viabilité de la mission par une bonne administration avec une gouvernance et une durabilité.
- e.** Certains de ces signes sont :
 - L'enthousiasme même des partenaires laïcs et leur désir de participation et de responsabilisation.
 - La dispersion et la présence du réseau De La Salle à un niveau pratiquement mondial, incarné dans une diversité de cultures et de contextes.

- La diminution de la pertinence et du contrôle du « centre de l'Institut » sur chaque district et sur les œuvres éducatives et le manque d'équilibre entre autonomie et solidarité.
 - L'érosion de la clarté des rôles et des responsabilités entre les fonctions de l'Institut, des Régions et des Districts.
 - La répartition inégale des ressources humaines de l'Institut d'une part et des ressources financières et économiques d'autre part.
- f.** L'évolution de la participation des partenaires laïcs, des processus d'association et de la mission partagée ont transformé la réalité de la mission éducative lasallienne. Le nombre de Frères actifs dans la Mission et surtout leur proportion par rapport aux partenaires laïcs continue de diminuer de manière significative. Heureusement, depuis des décennies, nous vivons un processus d'intégration progressive des partenaires laïcs dans la Mission et ses structures décisionnelles. Cependant, cette évolution est encore très hétérogène entre les différentes Régions et Districts de l'Institut. Dans cette situation, les structures de gouvernance et de prise de décision qui étaient soutenues par les Frères n'ont plus assez de personnes pour les faire tourner. Dans certains cas, les Frères ne sont plus directement présents dans la mission éducative. Tout cela pousse l'Institut à aller de l'avant et à vivre cette circonstance comme un appel de l'Esprit à faire un pas de plus et à avancer avec clarté vers la transformation du modèle de gouvernance du réseau De La Salle dans le monde.
- g.** De même, la transformation des structures et des politiques financières conduit à rechercher de nouvelles voies pour résoudre le financement des œuvres éducatives et des secteurs les plus fragiles de l'Institut.
- h.** Le concept de partenariat pour la mission éducative et ses implications en termes de coresponsabilité, de subsidiarité, de solidarité, de durabilité et de leadership est fondamental dans cette recherche de nouveaux modèles et structures.

Ces modèles peuvent s'inspirer de l'histoire des origines de l'Institut, lorsque notre Fondateur a organisé ses premières Communautés et a assuré leur vitalité et leur stabilité. .

- i. Dans le processus de recherche que les Assemblées de Mission et les Chapitres Généraux ont encouragé dans le passé, des expériences et des bonnes pratiques ont émergé qui peuvent être partagées et construites à travers l'Institut. Un travail de réflexion et d'étude minutieux et approfondi, aboutissant à la proposition de Modèles flexibles mais clairs et efficaces, peut aider à tirer parti de ces expériences et bonnes pratiques, pour faire en sorte que, dans le respect de la diversité des régions de l'Institut, chacune d'entre elles, chaque District, dans chaque pays et chaque œuvre éducative, dispose de structures de gouvernance et de financement qui assurent la vitalité, l'identité et la continuité de la Mission.

Proposition 2

TITRE : **CONSTRUIRE ET REVITALISER LA FORMATION ET L'ACCOMPAGNEMENT POUR DÉVELOPPER ET SOUTENIR LA MISSION LASALLIENNE.**

Description :

Construire et revitaliser la formation et l'accompagnement pour développer et soutenir la mission lasallienne en :

1. Élaborant, soutenant et partageant des plans de formation initiale et continue en fonction du contexte et des besoins des personnes impliquées localement ou régionalement dans la mission.
2. Promouvant, apportant et partageant des ressources pour la formation et l'accompagnement dans les districts, les régions et au Centre de l'Institut..
3. Mettant en place une formation et un accompagnement de qualité pour les Frères et laïcs, ce qui favorisera et ren-

forcera l'identité et la spiritualité lasalliennes, favorisera un sentiment d'appartenance, valorisera les relations fraternelles, développera le sens de la communauté et sensibilisera au service éducatif pour et avec les pauvres.

Justification :

- a. Les programmes de formation initiale et continue développent un sentiment d'appartenance et d'identité des Lasalliens. Il promeut et encourage également des projets enracinés dans la réalité de l'époque actuelle et en accord avec la direction de la mission éducative lasallienne.
- b. Les programmes de formation et d'accompagnement aident les lasalliens à offrir des réponses à ceux qui nous sont confiés, de manière variée et créative, en toute fidélité avec le charisme lasallien.
- c. La formation dans la mission lasallienne crée des opportunités de construire et de nourrir une identité lasallienne qui trace de nouvelles voies pour maintenir la mission vivante, dynamique et significative.
- d. La formation de la mission lasallienne favorise l'unité dans la diversité. Elle met en évidence ce qui unit les Frères et autres Lasalliens dans la mission. Elle développe et renforce la spiritualité. Elle crée et fournit également des façons nouvelles et différentes de partager le charisme lasallien.
- e. Les Lasalliens impliqués dans les processus de formation continue sont co-responsables du dynamisme de la mission. (Formation lasallienne pour la mission : un itinéraire de vie; 2019, p. 54)
- f. Pour mettre en place une culture lasallienne, il faut d'abord que nous ayons tous une compréhension commune de l'histoire, de l'identité, du charisme, de la spiritualité et de la mission lasalliens. (Formation lasallienne pour la mission : un itinéraire de vie; 2019, p. 54)
- g. Une formation efficace exige des structures d'appui et une mobilisation de ressources. Dans la mesure du possible, pour faciliter un parcours formateur significatif, les expé-

riences de formation doivent être régulières, stables, stratégiquement orientées et surtout être liées au contexte particulier dans lequel elles sont vécues. (Formation lasallienne pour la mission : un itinéraire de vie; 2019, p. 54)

Proposition 3

TITRE : **DES STRUCTURES EFFICACES D'ASSOCIATION ET DE COMMUNAUTÉ INTENTIONNELLE POUR L'ENGAGEMENT LASALLIEN.**

Description :

Les signes des temps nous poussent à revoir la réalité actuelle de l'Association, ainsi qu'à créer et développer davantage les occasions, les structures et les réseaux qui permettront de :

1. Établir, favoriser et sécuriser les structures d'appartenance, d'engagement et d'association dans chaque district.
2. Créer et continuer à développer des communautés intentionnelles de Lasalliens pour partager la mission, la vie, la spiritualité et la foi.
3. Assurer la formation de l'identité lasallienne pour tous les lasalliens aux différentes étapes de leur engagement dans la mission.
4. Permettre l'accompagnement et la gouvernance dans le cadre de l'Association lasallienne.

Justification :

- a. De La Salle et les premiers Frères ont compris qu'aucune personne ne peut accomplir la mission seule, mais qu'il est possible de le faire « ensemble et par association » à travers une communauté éducative et de foi (*Dialogue au sujet de la Famille Lasallienne : Approfondir notre identité. 2020. p. 20*) Depuis nos origines, l'association est une expression fondatrice du charisme lasallien.

- b.** Il n'est pas possible de vivre et de comprendre la mission et la spiritualité lasalliennes aujourd'hui sans se référer à l'engagement originel de vivre la mission « ensemble et par association ».
- c.** Aujourd'hui, il est nécessaire d'ouvrir la voie à une Association fondée sur un engagement libre dans un processus de formation intégrale lasallienne. Cela permettra à la famille lasallienne de renforcer l'engagement de tous les lasalliens, motivés et interpellés par la mission, afin qu'ils puissent construire un monde plus juste, solidaire et fraternel en faveur des plus vulnérables.
- d.** Nous devons créer, encourager et soutenir des initiatives, des structures et des réseaux d'Association transformateurs et innovants pour la mission. La famille lasallienne répond aux besoins des plus vulnérables de la société en insufflant de la vitalité à la mission grâce à des formes d'Association nouvelles et existantes et en soutenant ainsi l'identité et l'engagement.
- e.** L'appel et le cheminement de l'Association pour la famille lasallienne ne sont dus au fait qu'il y ait moins de Frères pour effectuer le travail, mais plutôt à une réponse au mouvement de l'Esprit Saint et à un engagement continu pour lire les signes des temps, pour répondre aux besoins de ceux qui nous sont confiés et pour construire le Règne de Dieu. Néanmoins, sans structures d'Association, l'absence de Frères dans de nombreux Districts dans un avenir très proche met en danger la Mission Lasallienne.
- f.** La famille lasallienne est consciente du nombre de lasalliens/Associés engagés dans la mission éducative lasallienne aujourd'hui. Le développement d'un meilleur lien, plus efficace, entre l'Institut, les Régions et les Districts en matière de mission partagée est absolument nécessaire. Un lien fort entre les frères et les lasalliens/Associés engagés dans la mission partagée nous permettra de vivre notre itinéraire vocationnel commun.

- g. La conduite des structures et des plans concernant l'Association devrait venir de l'AIMEL et du CIAMEL. À la lumière du thème du 46e Chapitre Général sur l'Association, il est essentiel que ces organes parlent au nom de la Famille Lasallienne et offrent une orientation et une vision claires aux délégués du Chapitre.
- h. Nous devons développer l'« ecclésiologie de communion » de Vatican II et répondre de manière prophétique au défi de la responsabilité des laïcs, en particulier des femmes, dans l'Église ou dans leurs traditions de foi.
- i. L'Association est l'occasion de recréer et de renforcer la vie des Frères et le rôle de leurs communautés.
- j. L'Association implique le partage de la foi, un sens de la communauté, et des occasions de générer de nouvelles expressions de la spiritualité lasallienne.

Proposition 4

TITRE : **CULTURE DES VOCATIONS : CRÉER DES ESPACES ET DES CONTEXTES PERSONNELS ET COMMUNAUTAIRES POUR L'ACCOMPAGNEMENT ET LE DISCERNEMENT DES VOCATIONS.**

Description :

Développer une vision et un plan pour une culture de la vocation enracinée dans le contexte des œuvres et des ministères éducatifs locaux. Cette culture de la vocation engage le cheminement vocationnel de chaque personne au sein de la communauté et inclut la formation des membres de la communauté éducative qui est centrée sur l'accompagnement et le discernement tout en encourageant de nouvelles formes de communauté et de vie spirituelle pour tous les lasalliens d'une manière qui réponde aux signes des temps.

1. Que la circulaire 475 soit largement utilisée comme document de base pour développer une compréhension commune de la signification de la culture de la vocation.

2. Que la circulaire 475 soit utilisée comme une ressource pour développer, évaluer et soutenir une culture de la vocation au niveau local.
3. Qu'une culture florissante de la vocation soit entretenue dans chaque contexte avec un accompagnement spirituel et des opportunités de développement de la vocation pour les Frères, les Sœurs, les Laïcs Lasalliens, les étudiants, les anciens élèves, les Lasalliens à la retraite, et tous ceux qui sont inspirés par la mission Lasallienne.

Justification :

- a. Nous voulons inviter tous les lasalliens à contribuer à la création d'une « culture des vocations » dans quelque environnement que ce soit. Elle s'adresse à tous, chrétiens ou non, pauvres ou riches, à ceux qui vivent le charisme lasallien et à ceux qui ne le vivent pas (*Circulaire 475. De l'espérance à l'engagement : comprendre les vocations lasalliennes, p. 27*).
- b. Une « culture des vocations » exige un changement culturel et nous met au défi de nous engager dans ce changement. Dans le contexte de la famille lasallienne, ce changement culturel présente trois défis : participation, collaboration, et intentionnalité (*Circulaire 475. De l'espérance à l'engagement : comprendre les vocations lasalliennes, p. 30*).
- c. La création d'espaces pour le discernement vocationnel peut conduire à un approfondissement de la spiritualité lasallienne, qui reconnaît la présence de Dieu dans le visage de toutes les personnes, en particulier les plus vulnérables.
- d. Une « culture des vocations » crée les conditions qui permettent à chaque personne de découvrir comment Dieu veut qu'elle aime, ainsi que le lieu pour réaliser cette vocation particulière en réponse aux besoins du monde, spécialement ceux des pauvres (*Circulaire 475. De l'espérance à l'engagement : comprendre les vocations lasalliennes, p. 29*).
- e. Les complexités du contexte multiculturel et multireligieux d'aujourd'hui présentent des urgences et des défis pour la

mission éducative lasallienne. Ces urgences et ces défis exigent des communautés éducatives qui soient viables et durables dans le temps, des communautés qui créent une atmosphère où les individus et la communauté dans son ensemble peuvent réfléchir à l'appel de Dieu pour répondre aux besoins actuels et futurs.

- f. La formation dans différents domaines, en particulier dans les expériences d'attention éducative aux pauvres, de promotion de la justice et de catéchèse, permet d'approfondir la compréhension des diverses vocations lasalliennes et leurs implications dans la vie communautaire, la spiritualité et la mission lasalliennes. Nous sommes appelés à renforcer la mission, la spiritualité et à continuer à nous approprier le charisme lasallien parce que cette œuvre de Dieu est aussi la nôtre et qu'elle exige une réponse aux appels éducatifs du contexte mondial.
- g. Afin que les lasalliens vivent authentiquement leurs appels vocationnels en répondant aux signes des temps, nous pourrions servir d'exemples prophétiques d'une culture de la vocation florissante pour ceux qui sont au-delà de la mission éducative lasallienne.

Proposition 5

TITRE : **RÉPONSE LASALLIENNE POUR L'ÉRADICATION DE LA PAUVRETÉ À TRAVERS L'INCLUSION COMMUNAUTAIRE.**

Description :

Créer, soutenir, promouvoir et mettre en œuvre dans chaque District ou au niveau local du ministère, selon le cas, des programmes durables et des communautés intentionnelles visant à éradiquer la pauvreté sous ses diverses formes en renforçant les principes d'inclusion, la culture de la fraternité et la coresponsabilité.

Justification:

- a.** L'éradication de la pauvreté, et de ses différentes formes, est au centre de la mission lasallienne où les communautés et les ministères de l'éducation intègrent les principes d'inclusion avec la reconnaissance et le respect de la diversité et de l'unicité de l'individu et des communautés. La réponse lasallienne appelle les Frères et les Laïcs à travailler ensemble et par association au service des pauvres et avec eux. Cela inclut non seulement les personnes matériellement pauvres, mais aussi celles qui sont marginalisées en raison de leur race, de leur religion, de leur sexe ou de leur handicap.
- b.** En tant qu'individus et communauté lasallienne, nous sommes appelés à promouvoir la vision chrétienne et humaniste :
 - En adoptant de nouveaux styles de vie, en éliminant les divergences entre ce que nous proclamons et ce que nous faisons.
 - En embrassant notre option préférentielle des pauvres, « spécificité de l'Institut », par une promotion proactive de la justice en combattant tout facteur d'exclusion en offrant une éducation de qualité, des soins de santé et une redistribution des richesses.
 - En promouvant un leadership inclusif qui nécessite une réaffectation des ressources de l'Institut pour investir dans la réduction du fossé technologique entre les Régions, les Districts, les Secteurs et les Délégations afin de garantir une participation pleine et active de l'ensemble de l'Institut à la construction de son avenir.

Proposition 6

TITRE : **UNE ÉDUCATION LASALLIENNE CENTRÉE
SUR L'ÉVANGILE DE JÉSUS ET DÉDIÉE À
L'ACCOMPAGNEMENT SPIRITUEL ET AU DIALOGUE.**

Description :

Mettre en œuvre des méthodes innovantes pour l'accompagnement et l'éducation à l'intériorité et la pratique des valeurs humaines et évangéliques pour :

1. Promouvoir l'éducation et l'accompagnement religieux, moral et spirituel des enfants et des jeunes, et de tous les lasalliens, en étant attentif aux besoins spécifiques en matière, d'intériorité lasallienne, de foi de spiritualité et de foi.
2. Accueillir toutes les personnes de bonne volonté pour discerner sur leur vocation lasallienne.
3. S'engager dans un témoignage prophétique qui répond aux signes des temps.
4. S'engager dans le dialogue interreligieux, interculturel et intergénérationnel en incluant des personnes qui professent une autre foi que le christianisme ou aucune.
5. Être attentif aux besoins spécifiques des enfants et des jeunes, être capable de cultiver entre eux l'intériorité, la foi et la spiritualité.
6. Se rapprocher de la réalité des enfants et jeunes pour mieux connaître leur monde, se connecter à leur langage et actualiser les moyens d'évangélisation.

7. Promouvoir la création et la consolidation de communautés éducatives ayant une dimension spirituelle et vivifiante.

Justification :

- a. La compréhension du rôle de l'Église catholique dans un monde pluraliste et le rôle des croyants au sein de l'Église sont des questions importantes qui déterminent les processus mêmes de l'évangélisation et de la catéchèse. Ces thèmes ne peuvent être perdus de vue alors qu'un nombre très important de lasalliens, étudiants et enseignants, appartiennent à d'autres confessions chrétiennes, à des credo et traditions religieuses différents, ou vivent une spiritualité très personnelle sans affiliation. Cette richesse incontestable pose également des défis importants aux lasalliens dans les domaines de l'œcuménisme, de la liberté religieuse et de l'interculturalité. (Déclaration sur la mission éducative lasallienne. Défis, convictions et espoirs. P.78).
- b. L'éducateur lasallien est appelé à nourrir sa vie intérieure, à enrichir son esprit, et il est appelé à la sainteté. La communauté éducative lasallienne est appelée à éduquer, nourrir et accompagner la vie intérieure de ceux qui lui sont confiés. En s'appuyant sur l'esprit novateur de l'héritage lasallien, la communauté éducative aide les jeunes à percevoir le mystère de la présence divine en eux-mêmes et dans la communauté. Les centres éducatifs sont des lieux d'accueil et de rencontre avec le Transcendant aimant. Ce projet évangéliste conduit les jeunes à un engagement et à une rencontre pour promouvoir la justice et la réconciliation au sein de la communauté et dans le monde.
- c. Le Lasallien engagé dans son œuvre, son projet ou sa mission, est appelé à nourrir sa vie intérieure et à enrichir son esprit. Il est appelé à la Transcendance et à la sainteté, au nom de la tradition de foi et du zèle pour la mission éducative en faveur des enfants et des jeunes que le Fondateur et les premiers Frères ont initiée. Les lasalliens sont appelés à nourrir et à partager cette vision d'intériorité et de spiri-

tualité, à percevoir le mystère de la présence divine dans la mission éducative. Les établissements d'enseignement deviennent ainsi des lieux de rencontre avec le Transcendant, avec ce que de nombreuses traditions religieuses appellent la présence de Dieu. (*Dialogue au sujet de la Famille lasallienne : Approfondir notre identité*, p. 13).

- d. Chaque génération a besoin d'une nouvelle proclamation et d'une articulation pertinente de la personne et du message de Jésus-Christ. Chaque génération a faim d'entendre et d'agir en fonction de la bonne nouvelle que Dieu est proche et qu'il vit et aime dans l'intimité de notre être. La communauté éducative lasallienne, s'appuyant sur son histoire et son héritage, utilise son esprit d'innovation pour évangéliser d'une manière qui soit théologiquement cohérente et expérimentalement pertinente pour chaque génération.
- e. Dans une fidélité créative au Fondateur et aux premiers Frères, qui ont fait de la culture de la vie intérieure des jeunes confiés à leurs soins une priorité, l'évangélisation dans la communauté éducative lasallienne se consacre à éveiller la vie intérieure à la présence de Dieu, qui aime et vit dans le cœur et l'âme de l'homme.
- f. Face aux forces qui tentent le jeune et qui mettent de la distance entre lui et le sacré, l'évangélisation dans la communauté éducative lasallienne est marquée par une écoute profonde de l'expérience et de la perspective des jeunes afin de les aider à identifier leur soif spirituelle le désir de sens qui émerge de leur cœur.
- g. L'« anthropologie » de la communauté éducative lasallienne s'enracine dans la conviction fondamentale que chaque personne est une image de Dieu, qu'elle est voulue par Dieu et aimée de Dieu.

Proposition 7

TITRE : **COMMUNAUTÉS ÉDUCATIVES LASALLIENNES POUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIÉTÉ: CITOYENNETÉ CRITIQUE, RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ÉCOLOGIE INTÉGRALE, UN NOUVEAU MONDE EST POSSIBLE.**

Description :

Les communautés éducatives lasalliennes, afin de soutenir et de renforcer nos efforts de collaboration mondiale avec la transformation du monde, sont appelées à :

1. Promouvoir la formation d'une citoyenneté critique pour l'exercice d'une responsabilité civique qui recherche le bien commun de la société.
2. Développer la responsabilité sociale axée sur le service et l'écologie intégrale.
3. Contribuer à la durabilité de notre maison commune au profit de toute l'humanité, en particulier des plus vulnérables.
4. Renouveler notre engagement social, en réponse aux signes des temps, en tenant compte des valeurs distinctives de la Mission éducative lasallienne, en particulier la fraternité, la justice, l'égalité et l'inclusion.

Justification:

- a. Un monde nouveau est possible grâce à l'espérance transmise par le réseau international des communautés éducatives lasalliennes animées par les valeurs de l'Évangile.
- b. La Mission Éducative Lasallienne acquiert son sens le plus profond à travers la pédagogie de la fraternité préparant à la vie. Il fournit à tous les membres de la communauté éducative des compétences et des outils pour se rapporter à eux-mêmes (vie intérieure) et aux autres, créant une appréciation particulière de la beauté, de la durabilité de la vie et de la maison commune.

- c. Fondamentale l'éducation lasallienne est une formation citoyenne du monde qui génère des impacts locaux sur l'éthique civique et qui se manifeste dans les actions quotidiennes, à travers la probité, la solidarité, la transparence, la responsabilité et la compassion.
- d. En plus, elle favorise la pensée critique pour prendre soin de notre maison commune nous permettant d'analyser, de comprendre et d'interpréter le monde dans lequel nous vivons pour enrichir l'éducation, car la superficialité est plus présente et la vie intérieure plus absente, manquant d'intériorité et de sens.
- e. En raison de la gestion inadéquate des réalités environnementales et sociales, la maison commune (écologie intégrale) est en danger :
 - i. De nouvelles formes de pauvreté et d'exclusion sont apparues, il est donc essentiel de promouvoir l'inclusion de la diversité des cultures, des religions et des classes sociales dans l'éducation lasallienne.
 - ii. Les différents modes de vie qui se produisent couramment chez les nouvelles générations ont généré une augmentation de l'anxiété chez les jeunes, pour laquelle il est recommandé de :
 - De les aider à exprimer leur soif de justice et leurs aspirations au changement.
 - De promouvoir le développement d'un sens du dialogue et du multiculturalisme.
 - De les guider à s'engager dans le discernement.
 - De les éduquer dans le respect de la nature, de l'environnement et de la vie humaine.
- f. Nous assumons cette responsabilité en améliorant les talents, en développant les compétences, en promouvant la pensée critique, la formation des citoyens, le respect de l'environnement, de la vie humaine et de l'écologie intégrale, à travers les valeurs lasalliennes pour le bénéfice de tous, en particulier de ceux qui en ont le plus besoin.

Proposition 8

TITRE :

VITALITÉ DE L'IDENTITÉ LASALLIENNE COMME AXE DYNAMISANT DE LA MISSION DANS DE NOUVEAUX CONTEXTES.

Description :

Sur la base de la *Déclaration sur la Mission Éducative Lasallienne* et les *Critères d'Identité pour la Vitalité de la mission éducative lasallienne* nous souhaitons:

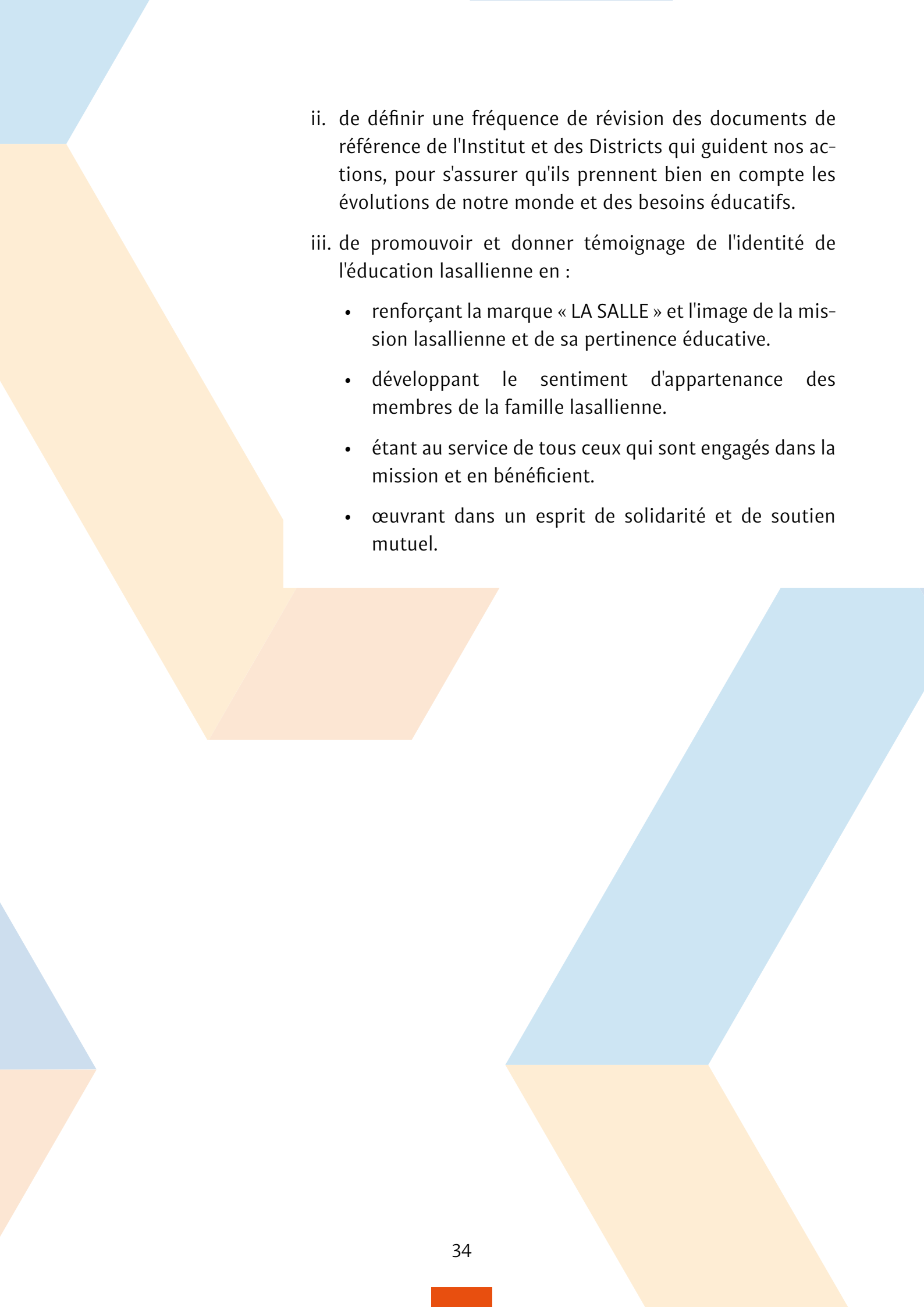
1. Approfondir la compréhension de l'identité lasallienne dans le monde à partir de son expression dans les différents contextes, et de son évolution en réponse aux signes des temps.
2. Que chaque District, soutenu par sa région, développe sa capacité d'adapter, de soutenir et de renforcer l'identité lasallienne et d'évaluer qu'elle se vit de façon pertinente au sein des œuvres d'éducation.

Justification :

- a. L'identité, peut être considérée comme l'ensemble des caractéristiques dans lesquelles tous les lasalliens sont sensés se reconnaître.
- b. Cette identité doit être un vecteur d'unité des lasalliens et de dynamisme pour la mission éducative lasallienne qui doit rester à l'écoute des transformations de la société et de l'émergence de nouveaux besoins éducatifs.
- c. L'identité doit donc être définie pour servir la vitalité de la mission dans une fidélité créative.

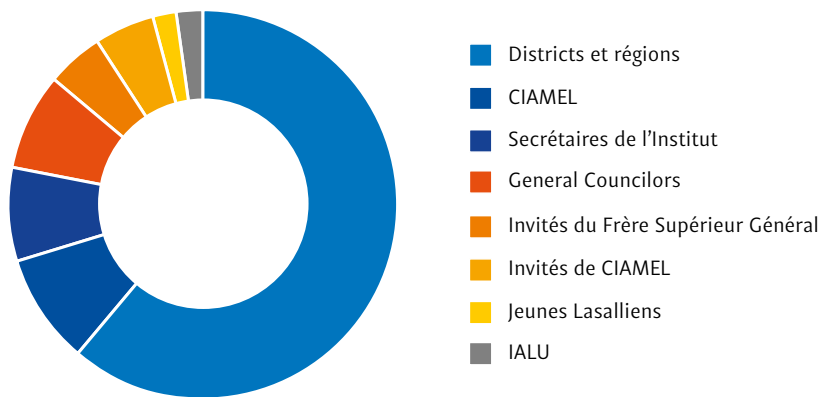
Pour cela, il est important :

- i. d'avoir une meilleure compréhension de l'identité lasallienne et de sa capacité à se déployer dans les différents contextes.

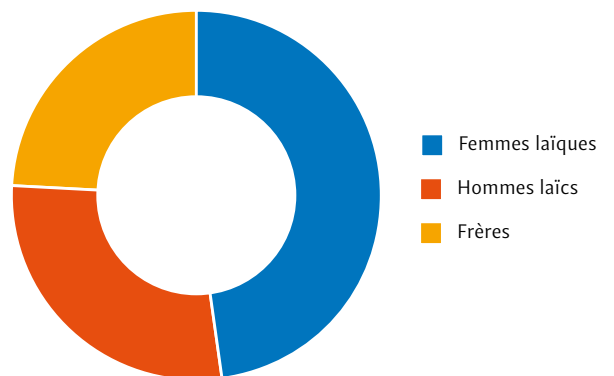
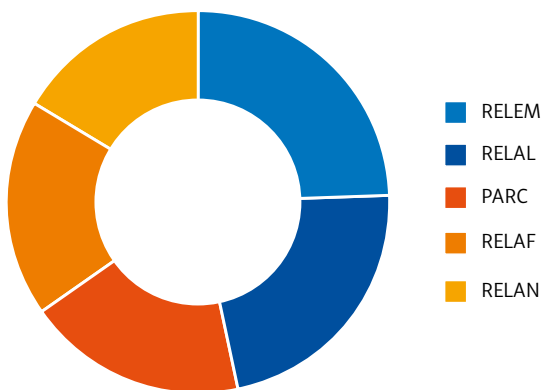
- 
- ii. de définir une fréquence de révision des documents de référence de l'Institut et des Districts qui guident nos actions, pour s'assurer qu'ils prennent bien en compte les évolutions de notre monde et des besoins éducatifs.
- iii. de promouvoir et donner témoignage de l'identité de l'éducation lasallienne en :
- renforçant la marque « LA SALLE » et l'image de la mission lasallienne et de sa pertinence éducative.
 - développant le sentiment d'appartenance des membres de la famille lasallienne.
 - étant au service de tous ceux qui sont engagés dans la mission et en bénéficient.
 - œuvrant dans un esprit de solidarité et de soutien mutuel.

Appendix

Délégués à la IIIème AIMEL



Délégués par Région





AIEA 2020
Assemblée Internationale | Rome



Frères des
Écoles
Chrétiennes

La  Salle